



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pédiatres

Question écrite n° 122699

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le manque de pédiatres en France. La France compte de plus en plus de naissances mais de moins en moins de pédiatres libéraux. Alors que plus de 830 000 naissances ont été enregistrées en 2006, on peut constater que, parallèlement, le nombre de pédiatres en ville, spécialistes de la prise en charge globale des 0-18 ans, est en constante diminution, de 3 600 en 1995 à 2 570 en 2007. Aussi, il lui serait utile de connaître les mesures qui seraient susceptibles d'être mises en place afin de susciter des vocations en pédiatrie pour les étudiants en médecine, sachant que des nouveaux enjeux sanitaires liés à l'enfant sont apparus comme l'obésité, les épidémies de bronchiolites ou encore les problèmes psycho-affectifs et réclament des spécialistes en pédiatrie.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122699

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4045